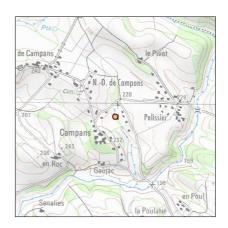


# Système d'assainissement 2023 CASTRES (CAMPANS)







# Station: CASTRES (CAMPANS)

Code Sandre 0581065V006

Nom du maître d'ouvrage EAUX DE CASTRES BURLATS

Nom de l'exploitant

Date de mise en service juin 2018

Date de mise hors service

Niveau de traitement Secondaire bio (Ntk) Capacité 80 équivalent-habitant

Charge nominale DBO5 4.8 Kg/jCharge nominale DCO 9,6 Kg/jCharge nominale MES 7,2 Kg/jDébit nominal temps sec 12 m3/j

Débit nominal temps pluie

Filières EAU File 1: Prétraitements, Filtres plantés

Filières BOUE Filières ODEUR

Coordonnées du point de rejet 635 442, 6 283 663 - Coordonnées établies (précision du décamètre)

(Lambert 93)

Milieu récepteur Rivière - L'Aybes







# Observations SDDE

#### Système de collecte

L'entretien et l'exploitation du réseau de la collectivité s'effectue en régie.

Aucun poste de relevage n'est présent sur ce secteur. La totalité du réseau est gravitaire.

Le réseau est en grande partie séparatif. Cependant, une partie du réseau collecte des eaux claires parasites, entrainant des surcharges hydrauliques lors d'épisodes pluvieux.

Ces à-coups hydrauliques ne sont cependant pas problématiques pour le moment. Ils restent à surveiller afin de ne pas surcharger hydrauliquement la station.

# Station d'épuration

La station a été réhabilitée au cours de l'année 2018.

Il s'agit d'un filtre planté de roseaux mono étage, sur 3 casiers, d'un dimensionnement de 80 Equivalents Habitants dimensionné à 1,5 m2/EH.

L'exploitation de l'installation est réalisée par la SPL Eaux de Castres-Burlats, cependant la compétence assainissement collectif est gérée par la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet qui assure la gestion financière.

Un bilan de fonctionnement a été réalisé en cours d'année mettant en évidence une charge hydraulique correspondant à  $37\mathrm{EH}$  soit 47% de la charge hydraulique nominale. La charge organique constatée représentait  $42\mathrm{EH}$  soit 52% de la charge nominale.

La ZRV a été de nouveau déconnectée suite à un colmatage. Le rejet s'effectue directement au milieu naturel après traitement par le filtre planté de roseaux. La collectivité engage une reflexion afin de fiabiliser le fonctionnement.

La qualité du rejet d'eau traitée est satisfaisante, et les rendements épuratoires satisfaisants.

### Sous produits

Les boues d'épuration générées seront stockées sur le filtre. Aucun curage n'est à programmer dans l'immédiat. La capacité de stockage de ce type de filière nécessite un curage à échéance 10-15 ans en fonction du niveau de remplissage de l'installation.

#### Données chiffrées

## Tableau de synthèse

_				
Parame	etre	Pollution entrante	Rendement	Pollution sortante

#### Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http://adour-garonne.eaufrance.fr).

Accés à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0581065V006



